23 juin 2023 - Seul le prononcé fait foi
Télécharger le .pdf

Message du Président de la République à l'occasion du 60e anniversaire du Traité sur l'Antarctique.

Chers délégués, experts et passionnés des mondes polaires,

Chers ambassadeurs et ambassadrices,

Chers amis,

C'est une réunion très importante qui se clôture aujourd'hui, et je regrette de ne pas pouvoir être physiquement à vos côtés. A l'occasion du 60e anniversaire du Traité sur l'Antarctique, je tenais à m'adresser à tous ceux que cet événement rassemble, et en particulier ceux qui nous écoutent depuis leurs bases scientifiques dans l'Antarctique.

Tout d'abord pour leur dire à quel point nous sommes heureux d'accueillir et de présider, pour la troisième fois de l'histoire, cette réunion consultative des Etats parties. C'est un honneur pour la France, un devoir, le cœur de notre engagement. Et c'est pour moi, aussi, beaucoup d'émotions, parce que je pense à cette lignée, à mon ami Michel Rocard qui s'était tant engagé à la fin des années 80 sur ce sujet, et puis à nos cohortes – si je puis dire – de chercheurs, d'aventuriers, d'intellectuels, d'engagés de la cause. M. Malaurie en fait partie et je le salue à cette occasion.

En effet ce traité, entré en vigueur il y a exactement soixante ans, en pleine guerre froide, est un modèle et un exemple pour l'ensemble de la communauté internationale : il a fait passer au second plan les contentieux entre nations pour privilégier l'intérêt de la planète. En réservant l'Antarctique aux activités pacifiques et à la science, il a démontré qu'un autre modèle de gouvernance internationale était possible, que nous pouvions remplacer les rapports de force entre Etats par la concertation, l'exploitation des ressources et la mise en valeur de l'environnement.

Cette philosophie, ce courage, étaient avant-gardistes. Et il nous revient aujourd'hui, collectivement, non seulement de préserver ces acquis, mais d'assurer la pérennité du système du Traité sur l'Antarctique, et je dirais même, de franchir une étape supplémentaire. En 1989, lors de la précédente RCTA organisée à Paris, avait été lancé à l'initiative de la France et de l'Australie un mouvement décisif qui a abouti au Protocole de Madrid sur la protection de l'environnement assurant le respect du caractère unique de ce continent et la préservation de son environnement. Je faisais référence tout à l'heure à Michel Rocard, il en fut un ardent soutien, acteur. Je me souviens d'ailleurs de ses souvenirs en la matière, de ses anecdotes. Et j'étais hier encore avec le Premier ministre d'Australie pour évoquer ce sujet qui est au cœur du partenariat entre l'Australie et la France.

En 2021, les défis à relever ne sont pas moins importants qu'en 1989, loin de là. Car désormais, le monde entier sait que l'état de santé de notre planète se mesure aussi à l'aune des observations faites en Antarctique et dans l'océan Austral. Que ce soit en matière de biodiversité ou d'évolution climatique, nous devons agir collectivement pour éviter ou corriger les dérives tant qu'il est encore temps. Nous savons aussi aujourd'hui que les tensions, les pressions, la tension géopolitique qui existe sur cette zone s'est largement accrue depuis 1989.

J'ai moi-même évoqué à plusieurs reprises avec mes principaux homologues, l'importance que revêt la création du réseau d'aires marines protégées autour de l'Antarctique. A ce jour, une seule de ces aires a été créée en dépit des propositions existantes et du très vaste soutien qu'elles recueillent désormais. Je veux ici espérer que les débats en cours à cet égard pourront aboutir dans les prochaines semaines. C'est essentiel de passer à l'acte. Comment pourrions-nous justifier auprès des générations futures que nous aurions fait passer la préservation d'écosystèmes et d'environnements irremplaçables après celle d'intérêts nationaux ou commerciaux hypothétiques ? Dès cette année nous avons le pouvoir de préserver deux millions de km^2 en créant ces nouvelles aires marines protégées en Antarctique de l'Est et en mer de Weddell.

La France a aussi une longue histoire de recherche et d'exploration de l'Antarctique, depuis le débarquement de

Dumont d'Urville jusqu'à l'actuelle expédition Tara Océans, en passant par celles du commandant Charcot, les missions de Paul-Emile Victor et les explorations de Jean-Louis Etienne. Une saison culturelle et éducative « 2021, l'Eté polaire » va porter pendant quatre mois les couleurs des mondes polaires dans toutes les grandes villes et régions de France. Mais pour assurer la poursuite de ces efforts, et assurer sa part de la coopération internationale en Antarctique, la France doit se doter des moyens nécessaires aux activités de ses opérateurs scientifiques et logistiques dans la région. Et afin de fixer à ces efforts des orientations claires et cohérentes, j'ai demandé que soit rédigée dès cette année, pour cet automne une stratégie polaire française ambitieuse, la première jamais écrite en France. Je veux que nous puissions dessiner le cap de cette recherche scientifique, qui doit être une recherche coopérative entre nos différents partenaires, une recherche publique et privé, avec des investissements aussi à la clef. Cette feuille de route devra porter une vision, relever notre niveau d'engagement et couvrir à la fois nos actions à l'égard de l'Antarctique et celles tournées aussi vers l'Arctique ainsi que les synergies qui existent entre elles. Elle sera présentée à l'automne, et je l'endosserai.

Voilà Mesdames et Messieurs les quelques mots que je voulais vous dire avec, vous l'aurez compris, beaucoup d'engagement et d'émotions. Et je veux ici vous dire tout mon soutien. Tout mon soutien aux délégations réunis ces derniers jours, et mes plus chaleureuses salutations à nos experts et techniciens actuellement en hivernage en Antarctique.

Bon courage, et j'espère à très bientôt.